

L'archivistique connectée

Sabine Coudret, Pauline Renard

Citer ce document / Cite this document :

Coudret Sabine, Renard Pauline. L'archivistique connectée. In: La Gazette des archives, n°240, 2015-4. Voyages extraordinairement numériques : 10 ans d'archivage électronique, et demain? pp. 313-321;

doi : 10.3406/gazar.2015.5311

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2015_num_240_4_5311

Document généré le 01/02/2018

L'archivistique connectée

Sabine COUDRET

Pauline RENARD

Introduction

Les archivistes n'ont pas attendu l'arrivée des technologies numériques pour travailler en réseau. L'Association des archivistes français (AAF) en est un parfait exemple. Fondée en 1904, elle est l'une des plus anciennes associations de France. Mais on constate que, plus que jamais, l'archiviste numérique est amené à développer ses réseaux pour répondre à cette problématique historique qu'est le développement de supports dématérialisés de l'écrit.

Cet article propose d'étudier la nature et le rôle des réseaux professionnels qui se développent autour de la problématique de l'archivage électronique, ainsi que leur fonctionnement et leurs influences sur le métier. Il est le fruit des expériences au sein de nos collectivités respectives et du groupe Archives municipales - Archives électroniques (AMAE) de l'AAF.

Les réseaux internes

L'expert documentaire et la dématérialisation

La mise en œuvre de l'archivage électronique invite l'archiviste à développer son travail en réseau pour de multiples raisons.

L'archivage numérique nécessite des procédures et des paramétrages à mettre en œuvre avant même la création du document. Ces paramétrages sont difficilement modifiables après le passage en production, en particulier lorsque l'archivage électronique est automatisé par un flux de données normalisé. C'est

pourquoi il importe que tous les acteurs habituels de l'archivage (service producteur, service versant, utilisateur) soient associés à la mise en œuvre de l'archivage dès la phase d'étude. Ainsi, avec l'archivage numérique, l'archiviste s'inscrit dans une démarche proactive et ne se contente plus d'accueillir passivement les versements.

Devant les risques encourus par la collectivité avec l'utilisation des nouvelles technologies, pour lesquelles le recul reste encore limité, les compétences de l'archiviste en conservation et dégradation des supports sont plus que jamais sollicitées. Aussi, à l'Agglomération de Sénart, après une phase de sensibilisation et d'information menée par les archivistes successifs depuis le déploiement des programmes nationaux de dématérialisation (Actes en 2006), le service des archives est systématiquement informé et sollicité lors des nouveaux projets de dématérialisation. Cher à Marie-Anne Chabin, le thème de « la révolution numérique » peut être aussi l'occasion d'une réorganisation de l'information et de la production documentaire¹. L'archiviste ne peut donc plus se positionner en bout de chaîne, il est associé au travail d'élaboration du document lui-même.

Un projet de mise en œuvre de l'archivage électronique nécessite la participation de plusieurs métiers : service producteur, service versant, informaticiens, juristes. Ces projets accroissent par conséquent les échanges entre métiers et les influences de ces derniers sur le métier d'archiviste, enrichissant par la même occasion les pratiques. Ce constat est particulièrement vrai en ce qui concerne la collaboration avec les services informatiques : la dissociation entre l'information et son support fait de la question de l'infrastructure de stockage un enjeu majeur.² De plus, informaticiens et archivistes partagent un objectif commun de rationalisation de la production numérique.³ L'archiviste doit maintenant prendre l'habitude de consulter son service informatique pour toute question liée au stockage. La réciproque est également vraie. Le service informatique de la collectivité Le Mans Métropole a pris l'habitude de solliciter le service des archives sur les questions de conservation notamment pour les photographies numériques et les bulletins de paie dont les volumétries sont conséquentes. Les Archives du Mans apparaissent bien comme le service expert en production documentaire.

¹ CHABIN (Marie-Anne), *Le management de l'archive*, Paris, Hermes, 2000, 246 p.

² LERET (Jacques), « Par-delà la multiplicité des solutions de stockage », *Archimag*, n° 282, mars 2015, p. 36.

³ Une intervention a été faite sur le sujet lors de la première édition du Forum des archivistes (Angers, 2013) par FUENTES HASHIMOTO (Lourdes), VERDO (Rémy), DEGUILHEN (Frédéric), « L'archiviste et l'informaticien : rencontre des enjeux, mariage des compétences ».

Enfin, n'oublions pas que la dématérialisation voulue par l'État a elle-même pour but de fluidifier les échanges entre administration et administrés et aussi entre les partenaires de l'administration. Dans ce contexte, il est donc naturel que l'archiviste soit invité à faire preuve de capacités de travail en réseau.

L'archivage électronique collaboratif

À Sénart, la mise en œuvre de l'archivage électronique a été l'occasion d'une collaboration avec plusieurs services. Pour la réalisation de l'étude de faisabilité et la rédaction du cahier des charges, un premier travail a été mené tout d'abord avec la direction des systèmes d'information. Il s'agissait d'évaluer l'infrastructure informatique existante et les développements à prévoir dans la perspective de la mise en place d'un système d'archivage électronique (notamment la mise en place d'un site de réplication distant). La participation des services versants des Instances et des Finances est intervenue ensuite. L'élaboration de leur charte d'archivage a permis la rédaction de profils d'archivage pour les preuves de transmission des actes au contrôle de légalité et des ordres de paiement transmis en Trésorerie. Ce travail a pris la forme de questionnaires, de réunions avec les agents opérationnels et de direction pour la conception du plan de classement et la validation des durées de conservation. Ces chartes d'archivage ont permis de réfléchir à la production documentaire des services dans son ensemble, aboutissant à une procédure prenant en compte l'ensemble du cycle de vie de chaque document quel que soit son support, de sa création à son archivage (y compris les modalités pratiques telles que la constitution des registres pour les Instances). On trouve dans ces documents synthétiques un schéma du circuit des documents, un tableau de gestion présenté dans l'ordre du plan de classement avec pour chaque type de document l'indication de son support, son format, sa durée d'utilité administrative, son sort final, sa procédure d'archivage, ainsi qu'une procédure de traitement des arriérés. Aux Archives du Mans, l'archivage des photographies numériques du service Communication externe a été l'occasion depuis 2012 de travailler en étroite collaboration, non seulement avec le service informatique mais aussi avec le service producteur. Ce dernier nous avait questionnés sur l'archivage de leurs photographies contenues dans le logiciel de photothèque Ajaris, principalement des reportages d'actualité sur le territoire de la métropole et quelques images virtuelles d'opérations d'urbanisme. Elles ont trois origines distinctes : photographe salarié de la collectivité, pigiste extérieur, agence de communication extérieure. On estime qu'entre 2004 et 2012, environ 40 000 photographies ont été déposées et cataloguées sur Ajaris.

Le travail concerté avec la gestionnaire de la photothèque a permis deux choses : l'utilisation de nos thesauri et index pour la description des photos dans Ajaris, ainsi que la mise en place de critères précis de tri. En effet, même si une sélection est effectuée à l'entrée dans Ajaris, la production reste considérable. Seuls les échanges avec le producteur permettent précision et finesse dans le tri. Aujourd'hui aucun versement n'a encore été réalisé mais grâce au tableau de tri produit en 2013, la gestionnaire de la photothèque peut déjà réaliser une présélection en prévision de l'archivage définitif. Nous étudions actuellement les possibilités d'export des notices descriptives d'Ajaris vers notre logiciel de gestion d'archives Avenio.

Pour les projets de SAE, pour la participation à la mise en place d'une GED ou encore pour toute nouvelle procédure d'organisation des dossiers numériques, le réseau de l'archiviste numérique est vaste : service versant, utilisateur, informatique, ressources humaines (pour les modifications des procédures de travail et la formation interne), qualité, juridique, responsable sécurité, correspondant Informatiques et libertés (CIL), personne responsable de l'accès aux documents administratifs (PRADA).¹ Ainsi, à Sénart, les archivistes ont entrepris, en collaboration avec le service de la formation interne et le service informatique, d'organiser des ateliers de sensibilisation des agents aux problématiques de la dématérialisation et ses conséquences sur l'archivage. Les regards croisés des informaticiens et des archivistes sur les supports de l'écrit ont suscité un vif intérêt des services. De même, le service Documentation réalise une veille spécifique sur la dématérialisation et l'archivage électronique. Elle est diffusée à la direction Administration générale, à la direction des systèmes d'information et au service Archives.

La transversalité comme méthode

Même s'il est probable que les archivistes n'aient pas attendu le numérique pour renforcer leur collaboration avec les services versants et partenaires, l'archivage électronique donne un moyen supplémentaire de consolider le travail en transversalité.

Les collaborations renforcées avec les métiers de la gestion de l'information ouvrent des perspectives pour le métier, notamment autour de la problématique de l'*open data*². Un travail conjoint avec les producteurs de

¹ « Méthodologie de projet appliquée pour la mise en place d'une GED » : Groupe Am@e Archives municipales - Archivage électronique, fiche pratique n° 9 (Katell Auguié, Jean-Pierre Deltour, Coline Vialle).

² Voir l'article « *Open data* et archives : et si on repartait à zéro ? », en ligne, <https://archivesonline.wordpress.com/2013/03/03/open-data-et-archives-et-si-on-repartait-a-zero/>, Consulté le 8/04/2015.

données, la connaissance de leur structure, de leurs types de contenu permettra à l'archiviste de jouer pleinement son rôle en garantissant la conservation des traces de l'activité d'une collectivité et en facilitant l'accès du plus grand nombre aux dossiers d'activité et au patrimoine archivistique et documentaire. Alors que la transversalité est déjà bien présente dans le métier pour sa partie patrimoniale dans ses relations avec les métiers de l'éducation, des musées et de la documentation notamment, l'archiviste numérique développe ses relations avec les métiers de la gestion de l'information, enrichissant ainsi ses pratiques¹.

Les réseaux externes

Un appel à l'aide ?

Tout archiviste qui s'est vu un jour confier un projet d'archivage électronique s'est sans nul doute senti, dans les premiers temps, démuné. Mais en professionnel averti, il actionne un réflexe bien ancien : il se tourne vers la communauté des archivistes.

L'Association des archivistes français est la principale productrice de ressources pour les professionnels. Le nombre d'adhérents tend d'ailleurs à augmenter et les archivistes se regroupent autour de ce noyau dur². La question de l'archivage électronique est devenue prégnante pour les archivistes ces dernières années. Elle a conduit à la création de groupes spécialisés. La commission Archives électroniques (CAE) a été créée en 2004 en réponse au constat d'un isolement de l'archiviste dans sa propre collectivité ou entreprise comme au-delà³. Elle a aujourd'hui une mission transversale de coordination et d'homogénéisation du contenu et des actions entre les différents acteurs de l'AAF, qu'ils soient issus du secteur privé ou public. Quant au groupe de travail Archives municipales - Archives électroniques (AMAE), il s'est fixé comme objectif, à sa création en 2009, le partage d'expériences et l'entraide. Dans le n° 112 d'*Archivistes !*, Coline Vialle, co-organisatrice du groupe AMAE, explique

¹ PENLAË (Marie), « L'archiviste, un acteur transversal », *La Gazette des archives*, n° 222 « L'archivistes dans la cité » (2011-2), Association des archivistes français, Paris.

² HAMARD (Damien), « L'AAF et ses adhérents : mouvement de fonds ? », *Archivistes !*, n° 112, janvier-mars 2015, p. 29.

³ HOLIK (Clarisse) « Les bases d'un réseautage réussi : étude comparative de deux groupes de travail, convergence dans le monde de gouvernance », intervention lors du 3^e Colloque spécialisé en science de l'information organisé du 8 au 9 juin 2011 à Shippagan (Canada), en ligne, <http://www.umoncton.ca/umcs-cossi/files/umcs-cossi/wf/wf/pdf/ACTES-2011.pdf> (consulté le 20 avril 2015).

que les quarante-huit archivistes membres du groupe sont amenés à « mutualiser leurs retours d'expériences [...] dans le domaine complexe et parfois opaque de l'archivage électronique »¹. La demande d'éclairage est telle que les fiches produites par AMAE sont consultées, pour certaines, des milliers de fois, dépassant ainsi le contexte communal et intercommunal². Aux Archives du Mans, alors que la fonction d'archiviste numérique a été mise en place récemment dans la collectivité, l'adhésion au groupe AMAE s'est révélée comme une opportunité à la fois rassurante et formatrice. L'archiviste numérique missionnée sur le sujet ayant encore peu d'expérience, l'adhésion au groupe a permis d'étendre le réseau professionnel et de rendre la collectivité plus visible dans sa démarche. De plus, les échanges bilatéraux, l'aide et les retours d'expériences des membres ont été enrichissants à la fois pour la réflexion archivistique menée par le groupe mais aussi pour la ville du Mans. Le même constat est réalisé à Sénart. Ainsi, les archivistes de ces deux collectivités participent principalement à la rédaction, à la correction et à la mise à jour des fiches AMAE et à la création de contenus professionnels.

Il existe d'autres groupes de professionnels comme la commission *Records management* qui a été créée dans un contexte fort de développement de la production documentaire électronique. Elle travaille en collaboration avec la CAE et par le biais de ses groupes de travail œuvre à la création de référentiels, à la réalisation de fiches pratiques, au développement de formations et à la mise en place d'une veille scientifique. Les *records manager* se sont également tournés vers des professionnels de domaines voisins en collaborant étroitement avec les membres de l'Association des professionnels de l'information et de la documentation (ABDS) sur LinkedIn³.

Pionnier, le groupe Pérennisation des informations numériques (PIN) fondé en 2000 est un autre exemple de réseau transdisciplinaire concentré sur les questions de conservation. Ce groupe de travail est né au sein de l'Association Aristote. La diversité de ses membres est la force de ce groupe qui se positionne dans la réflexion mais aussi dans l'action pour formuler des solutions durables et efficaces. Ils ont fortement contribué à la rédaction de manuels pour les professionnels et organisent régulièrement des formations comme celle qui a eu lieu en février 2015 sur la « Pérennisation et

¹ DELTOUR (Jean-Pierre), VIALLE (Coline), « Am@E, visite guidée », *Archivistes !, op. cit.*, p. 63.

² Par exemple la fiche n° 1, « Créer un plan de classement des fichiers et dossiers bureautiques », a été consultée 3392 fois (en ligne depuis le 6 septembre 2011). La fiche n° 10 « Les archivistes face au PESV2 » a été consultée 1023 fois, en ligne depuis le 3 octobre 2014.

³ Communauté *records management* de l'ABDS et de l'AAF accessible sur https://www.linkedin.com/groups?home=&gid=4344984&trk=groups_guest_about-h-logo

communication de l'information numérique»¹. Ses archivistes se sont aussi associés à des informaticiens puisque la pérennisation d'« une information numérique n'est pas l'affaire d'une seule personne ou d'un seul corps de métier mais nécessite la mise en commun de compétences complémentaires »².

Web et réseaux sociaux

Les liens entre professionnels se tissent aussi sur la Toile. Sur LinkedIn, en s'associant à l'ABDS depuis 2012, la Commission *records management* de l'AAF cherche non seulement à partager des connaissances et des expériences mais également à être beaucoup plus visible professionnellement alors même que la gestion des documents d'activité se développe en France. Le groupe ABDS créé en 2008 possède 5 694 adhérents et bénéficie d'un rayonnement européen avec un maillage d'associations dans chaque pays d'Europe. L'avantage de LinkedIn est que son fonctionnement tout entier se base sur le réseautage. Tout est fait pour entretenir des relations cordiales avec son réseau et le faire vivre.

Les réseaux sociaux non professionnels sont aussi utilisés par les services d'archives et les professionnels : Twitter et Facebook étant les deux principaux. Le réseau peut se construire sur ces sites grâce à la fonctionnalité « ajouter un ami » sur Facebook et « abonnement » sur Twitter. Il est possible de suivre les publications d'autres membres de cette manière. Ces deux réseaux sociaux permettent également à une information de se diffuser rapidement grâce aux fonctions de « retweet » et de « partage ». L'utilisation du hashtag (#) conduit à la centralisation des contenus autour d'un même thème, d'un même mot-clé. Certains archivistes et professionnels de l'information numérique sont très présents sur ces réseaux sociaux « grand public »³. Le réseau social devient pour

¹ Les manuels auxquels a contribué le groupe PIN sont les suivants : BANAT-BERGER (Françoise), DUPOUY (Laurent) et HUC (Claude). *L'archivage numérique à long terme : les débuts de la maturité*, Paris, La Documentation française, 2009, 288 p. ; DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE, *Les archives électroniques, manuel pratique*, Paris, 2002, en ligne : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/catalogue/9782110069429/> (consulté le 11/05/2015).

² HUC (Claude), BANAT-BERGER (Françoise), CHABIN (Marie-Anne), COURTAUD (Didier), MASANES (Julien), POIVRE (Joël), « Le groupe PIN : lieu d'échange, lieu de réflexion, lieu d'action », *Document numérique* 2/2004 (Vol. 8), p. 127-134, en ligne : <http://www.cairn.info/revue-document-numerique-2004-2-page-127.htm#pa28> (consulté le 04/05/2015).

³ Sur Twitter, Lourdes Fuentes Hashimoto (e-archiviste du groupe Total) compte 1 766 suiveurs et a déjà produit 6 675 tweets. Pauline Moirez (expert des techniques documentaires numériques et des services en ligne à la BNF) a 1 766 suiveurs et a twitté pas moins de 1 875 fois. Compte Twitter de Lourdes Fuentes Hashimoto : @e_archiviste (chiffres relevé le 23/04/2015).

l'archiviste un prisme qui lui permet à la fois de donner son avis, de dialoguer avec des collègues du monde entier mais aussi de faire de la veille scientifique. Au Mans, l'archiviste numérique utilise Twitter pour réaliser sa veille, s'étant abonnée aux réseaux professionnels français et internationaux les plus importants ainsi qu'aux profils des archivistes les plus présents sur ce média. L'avantage est de pouvoir disposer sur sa page de toutes les publications des acteurs professionnels de premier plan. L'accès à l'information est simplifié et beaucoup plus rapide. De plus, l'archiviste bénéficie de la veille de certains collègues et institutions. À Sénart et au Mans, nous nous informons également comme de nombreux archivistes grâce aux Archiveilleurs. Ses membres le définissent comme un « réseau informel », constitué d'archivistes, de *records manager* et de bibliothécaires, dont la récolte d'informations est disponible par différents biais¹. Ils sont très suivis par la communauté professionnelle : 2 575 suiveurs sur Twitter, 1 556 personnes sur Facebook.

Réseau local et autorités d'archivage

Pour les archivistes du secteur public, localement le réseau peut être plus ou moins dense et la situation sur le territoire est disparate. La Sarthe compte, par exemple, deux services d'archives constitués, alors que l'Indre-et-Loire voisine bénéficie d'un réseau de neuf services répertoriés qui sont potentiellement autant de partenaires et d'interlocuteurs. En commune, des liens forts et anciens sont généralement actionnés avec les Archives départementales dont le directeur (trice) est en charge du contrôle scientifique et technique. Il arrive que les Archives départementales animent des groupes de travail rassemblant des services d'archives communaux du département comme le département de Seine-et-Marne qui s'apprête à initier un groupe de travail sur la sensibilisation à l'archivage. Les liens pourraient également être renforcés avec le Service interministériel des Archives de France qui souhaite démocratiser la mise en place de l'archivage électronique dans les collectivités et qui a lancé, dans le cadre du programme VITAM, le projet AD-ESSOR. Si un financement est possible dans le cadre d'appel à projets, le Service interministériel des Archives de France organise également des journées AD-ESSOR pour faire un point sur l'avancement de chaque projet subventionné.

Compte Twitter de Pauline Moirez : @archives_masala (chiffres relevé le 23/04/2015).

¹ La veille des Archiveilleurs est disponible sur <http://archiveilleurs.org/>; sur leur compte Twitter @archiveilleurs ; et sur Facebook Les Archiveilleurs.

Conclusion

Les conséquences du déploiement de l'archivage électronique sont nombreuses : complexité des projets avec de nouvelles compétences requises, nouvelles connaissances techniques à maîtriser, personnel à déployer, outils coûteux à acquérir, automatisation de l'archivage, risques accrus de pertes, déconnexion entre l'information et son support, accélération des échanges, etc.

En réponse à la problématique de la dématérialisation se développent, en interne, des projets collaboratifs et transversaux qui multiplient les échanges avec d'autres métiers. Quant à la communauté archivistique, elle puise en son sein les ressources pour enrichir et développer sa discipline et les nouvelles technologies apportent de nouvelles dynamiques aux échanges¹.

En outre, la mutualisation encouragée par l'État conduit les archivistes à s'associer de manière plus forte avec les partenaires locaux². Si le facteur économique motive ces projets, les professionnels y trouvent un considérable appui intellectuel, logistique et technique.

Sabine COUDRET

Responsable des archives
Communauté d'agglomération de Sénart
s.coudret@senart.fr

Pauline RENARD

Assistant territorial de conservation du patrimoine
Archives municipales du Mans
pauline.renard@lemans.fr

¹ Voir la réflexion intéressante de DUBOIS (Franck), « Les archives électroniques : éphémère ou réalité », 2007, en ligne sur : <http://revuesshs.u-bourgogne.fr/lisit491/document.php?id=45> (consulté le 21/04/2015).

² LEBRETON (Claudy), *Les territoires numériques de la France de demain*, rapport établi pour le ministre de l'égalité des territoires et du logement, 2013, p.111, en ligne : <http://www.strategie.gouv.fr/publications/territoires-numeriques-de-france-de-demain> (consulté le 20/03/2015).